



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2017-02-011

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2017

Sommaire

PREFECTURE DU CHER

18-2017-02-17-005 - Arrêté n° 2017-1-101 accordant délégation de signature à M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la préfecture du Cher, sous-préfet chargé de l'arrondissement de Bourges. (3 pages)

Page 3

PREFECTURE DU CHER

18-2017-02-17-005

Arrêté n° 2017-1-101 accordant délégation de signature à
M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la préfecture
du Cher, sous-préfet chargé de l'arrondissement de
Bourges.



PRÉFET DU CHER

Préfecture
Direction de la citoyenneté

ARRÊTÉ N° 2017-1-101
accordant délégation de signature à M. Thibault DELOYE
secrétaire général de la préfecture du Cher,
sous-préfet chargé de l'arrondissement de Bourges

La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée (notamment par l'article 132 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales), relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 2016-1767 du 19 décembre 2016 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence,

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et dans les départements,

Vu le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur,

Vu les décrets n° 2015-1475 et 2015-1478 du 14 novembre 2015 portant application de la loi du 3 avril 1955 susvisée,

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Mme Nathalie COLIN, directrice des ressources humaines au ministère de l'Intérieur, préfète du Cher,

Vu le décret du 15 avril 2016 portant nomination de M. Jérôme MILLET, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète du Cher,

Vu le décret du 29 septembre 2016 portant nomination de M. Patrick VAUTIER, sous-préfet de Vierzon,

Vu le décret du 29 décembre 2016 nommant M. Laurent MAISONNEUVE, sous- préfet, sous-préfet de St Amand-Montrond.

Vu le décret du 20 janvier 2017 nommant M. Thibault DELOYE, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Cher,

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur,

Vu la délégation de signature donnée le 22 décembre 2015 par M. Philippe PIGAULT, directeur départemental des finances publiques du Cher à Mme Nathalie COLIN, Préfète du Cher, pour signer toutes conventions relatives au commissionnement des professionnels du commerce de l'automobile par l'administration des finances,

Vu l'ensemble des codes et textes régissant les matières dans lesquelles est appelée à s'exercer la délégation de signature conférée à M. Thibault DELOYE,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la préfecture du Cher, à l'effet de signer :

- 1) tous arrêtés, décisions, contrats et conventions, circulaires, rapports, mémoires, correspondances et saisine des juridictions relevant des attributions de l'Etat dans le département du Cher, à l'exception :
 - des déclinatoires de compétence et arrêtés de conflit,
 - des réquisitions de comptable public,
 - des réquisitions de la force armée,
- 2) les perquisitions administratives à titre incident ainsi que les demandes d'autorisation d'exploiter les données ou matériels informatiques saisis, adressées au juge des référés du tribunal administratif, pendant toute la du régime de l'état d'urgence, y compris lorsqu'il assure le service de permanence, les samedis et dimanches inclus,
- 3) les décisions listées à l'article 4 de l'arrêté du 26 janvier 2015 susvisé portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur, pour les personnels placés sous l'autorité de la préfète du Cher,
- 4) les décisions listées à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur, pour les personnels des services techniques et des systèmes d'information et de communication placés sous l'autorité de la préfète du Cher,
- 5) les décisions listées à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur, pour les personnels du service social placés sous l'autorité de la préfète du Cher.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la préfecture du Cher, la délégation de signature qui lui est conférée à l'article 1^{er} sera exercée par M. Jérôme MILLET, directeur de cabinet de la préfète du Cher et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier,

par M. Patrick VAUTIER, sous-préfet de Vierzon ou sinon par M. Laurent MAISONNEUVE, sous-préfet de St Amand-Montrond.

Article 3 : Délégation de signature est accordée à M. Laurent CLOUP, ingénieur des systèmes d'information et de communication, chef du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Thibault DELOYE secrétaire général de la préfecture, à l'effet de signer les documents relatifs :

- à la gestion départementale des réseaux et moyens exploités par le Ministère de l'Intérieur (Police Nationale),
- à la gestion départementale des réseaux contrôlés par le Ministère de l'Intérieur (santé et sécurité civile)

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Thibault DELOYE et de M. Laurent CLOUP, la délégation de signature qui leur est conférée au présent arrêté sera exercée par M. Jean-Yves IMBERT, technicien supérieur en chef, adjoint au chef du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Cher est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera notifiée aux fonctionnaires délégataires, ainsi qu'au directeur départemental des finances publiques du Cher.

Bourges, le 17 février 2017
La préfète

signé: Nathalie COLIN